

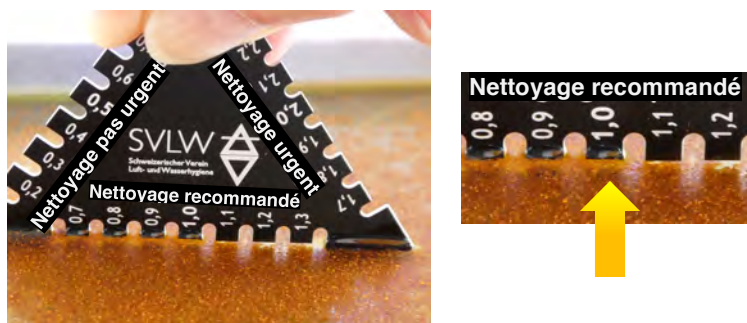
La présente méthode de contrôle pour systèmes de ventilation encrassés permet de prévenir les incendies et de garantir un nettoyage ciblé et optimisé en termes de coûts.

1 Peigne de mesure

Le peigne de mesure SVLW est un outil permettant de mesurer l'épaisseur des couches de graisse dans les systèmes de ventilation afin d'évaluer les risques. Il s'agit d'une aide dans le cadre d'un contrôle visuel objectif (pas de mesure microbiologique), par exemple lors d'un entretien ou d'un contrôle d'hygiène. Les prescriptions officielles doivent être respectées. Les propriétaires et les exploitants sont responsables de l'état irréprochable des systèmes de ventilation.

2 Comment mesurer

- Appuyer fermement le peigne de mesure sur la couche de graisse, perpendiculairement à la surface.
- Retirer le peigne de mesure et regarder quelles dents sont enduites de graisse.
- L'épaisseur de la couche se situe entre la dernière dent enduite de graisse et la première dent exempte de graisse.



3 Intervalles et valeurs limites

- Cette méthode de contrôle peut être appliquée dans le cadre d'un entretien ou d'un contrôle d'hygiène, ou au moins une fois par an. Les intervalles entre les contrôles peuvent être raccourcis ou prolongés selon le résultat et la charge d'incendie.
- Lors d'un changement de propriétaire ou d'exploitant, l'état du système de ventilation doit être contrôlé et la mesure de l'épaisseur de la couche de graisse doit être documentée.
- Evaluation :



2,0 mm – nettoyage urgent

1,0 mm – nettoyage recommandé

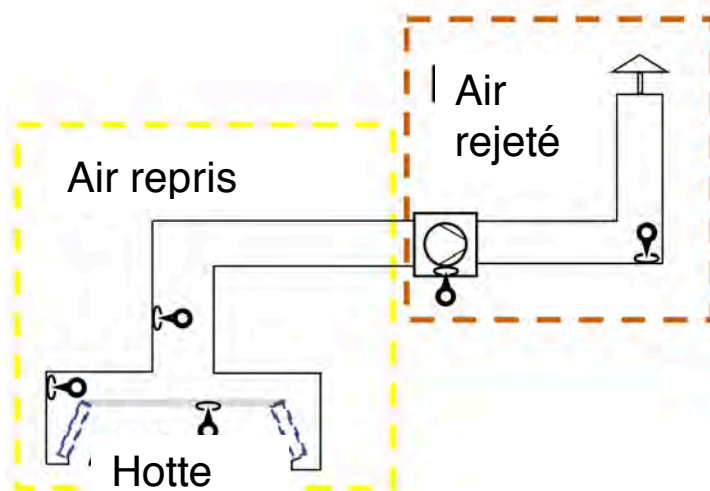
0,5 mm – nettoyage pas urgent

Les tronçons attestés comme propres par la méthode de contrôle ne doivent pas être nettoyés.

4 Utilisation

L'épaisseur de la couche de graisse doit être mesurée dans les zones suivantes  :

- **hotte de cuisine**, parois latérales et plafond de la hotte, y compris canal jusqu'à 2 m ;
- **ventilateur d'air rejeté** et au moins un endroit dans le canal correspondant.



Le système d'air repris ne doit pas être nettoyé si la propreté peut être attestée par le peigne de mesure.

5 Documentation, instructions

- Les zones contrôlées doivent être signalées sur place, indiquées sur le plan ou photographiées.
- La valeur respectée (0,5 / 1,0 / 2,0 mm) doit être consignée dans le rapport d'entretien ou dans le rapport de contrôle.
- Les personnes responsables doivent convenir de la date du prochain contrôle.
- L'utilisateur doit recevoir des instructions sur le nettoyage de la hotte. Ainsi, les canaux se salissent moins et des frais de nettoyage externes peuvent être évités. Les instructions des fabricants doivent être respectées.

Pour se procurer le peigne de mesure : www.svlw.ch/angebote

Cet outil permet de prévenir les incendies.

Il a été mis en consultation. Entre autres, le domaine Ventilation / climatisation / froid de suissetec l'a considéré comme une aide intéressante.

Malgré le soin apporté à la présente documentation, la SVLW ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la fiabilité des informations figurant dans cette notice technique.

Auteurs : Dominik Kiefer, SVLW, groupe de travail hygiène de l'air, Meier-Kopp Service AG ;

Erich Herzog, HCN Clean AG ; Jürg Rimann, Protection de l'environnement et de la santé, Ville de Zurich ;

Jadranko Susanj, Müller.Bucher AG ; Martin W. Bänninger, directeur de la SVLW